



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Avis public est par la présente donné par le soussigné que le Conseil de la Ville de Montréal-Est adoptera le budget annuel 2024, ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 13 décembre 2023 à compter de 19 h en la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Cet avis est donné conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Montréal-Est, ce 4 décembre 2023.


M^r Olivier Pelletier
Greffier-adjoint